

Département
de la Moselle

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Arrondissement
de Thionville

Conseillers présents ou
représentés : 13

Sous la présidence de Monsieur Jean SCHWENCK, maire.

**Présents : MM. Jean SCHWENCK, R. SCHWENCK, HERRMANN,
HANDRICK, MULLER, ANDRE, LEIDIG,
Mmes WOLSKI, BOCK, NEEF**

Absents excusés :

- Mme ORTH qui a donné procuration à M. ANDRE
- M. JUNGER qui a donné procuration à M. LEIDIG
- M. URBINSKI qui a donné procuration à Mme WOLSKI

Absent(es) : M. MERSCH

25. Objet : Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

M. le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L.288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Conformément à l'article L. 284 du code électoral, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Il est procédé au déroulement du vote **de l'élection des 3 délégués.**

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués :

- | | |
|--|----|
| • nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 0 |
| • nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : | 13 |
| • nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : | 0 |
| • nombre de suffrages exprimés [b et c] : | 13 |
| • majorité absolue (la moitié plus un des suffrages exprimés) : | 7 |

Ont obtenu :

SCHWENCK Jean:	13 voix
SCHWENCK Rémi	13 voix
HERRMANN Christophe:	13 voix

Il est procédé au déroulement du vote **de l'élection des 3 suppléants.**

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants :

- | | |
|--|----|
| • nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 0 |
| • nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : | 13 |
| • nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : | 0 |
| • nombre de suffrages exprimés [b et c] : | 13 |
| • majorité absolue (la moitié plus un des suffrages exprimés) : | 7 |

Ont obtenu
HANDRICK Norbert : 13 voix
WOLSKI Marie-Claude : 13 voix
URBINSKI Georges : 13 voix

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les résultats de l'élection des délégués et suppléants.

Vote pour : 13
Abstention : /
Vote contre : /

Pour copie conforme
A Rettel, le 18 juin 2011
Le Maire